

Trouver un Job ou un Stage en Grande-Bretagne



The Franco-British Chamber of Commerce & Industry cannot be held responsible for the accuracy of this information or any action arising as a result of its use.

La Chambre de Commerce et d'Industrie franco-britannique ne peut être tenue pour responsable pour le contenu de ce document ou pour une action résultant de son usage.



Organisations Internationales

<p>CEI - CENTRE CHARLE PEGUY 28 Brunswick Place, Hoxton, London. N1 6DZ.</p> <p>Tél: 00 44 (0)20 7014 5230 Email : info@centrecharlespeguy.co.uk http://www.centrecharlespeguy.com/</p>	<p>Global Experiences</p> <p>Stages internationaux</p> <p>Email : info@globalexperiences.com https://www.globalexperiences.com/</p>
<p>TRAVELSOLUTIONS/PHILEAS FROG 90 rue Nollet, 75017 Paris Tél. : +33 (0)1 45 22 60 00 Email : moreaubrigitte@wanadoo.fr Contact : Brigitte MOREAU</p> <p>http://www.travelsolutions.fr/</p> <p>Hébergement sur Londres en collocation, locations meublées et en famille + hôtels.</p>	<p>L'étudiant Stages pour jeunes dans plusieurs pays.</p> <p>79, rue Marcel-Dassault, 92100 Boulogne- Billancourt</p> <p>Tél : 01 71 16 10 15 www.letudiant.fr</p>
<p>IAESTE (EXCHANGE PROGRAMME)</p> <p>Organise des stages en entreprise pour étudiants internationaux en Science et Ingénierie.</p> <p>IAESTE UK, Education and Training Group, British Council. www.iaeste.org.uk</p>	<p>Euro Guidance</p> <p>Offre les conseils sur trouver un stage en Europe</p> <p>https://www.euroguidance-france.org/</p>

Ces sociétés proposent des services rémunérés.

Institutions Françaises

<p>LA MAISON DES FRANÇAIS A L'ETRANGER 27 Rue de la Convention 75015 PARIS</p> <p>https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/</p>	<p>RECONNAISSANCE DES DIPLOMES UK NARIC Suffolk House, 68-70 Suffolk Road, Cheltenham. GL50 2ED.</p> <p>Tél : +44 (0)871 330 7033 info@naric.org.uk www.naric.org.uk</p>
<p>AMBASSADE DE FRANCE A LONDRES 58, Knights Bridge, London. SW1X 7JT.</p> <p>Tél : +44 (0)20 7073 1000</p>	<p>ERASMUS PROGRAMME 25 quai des Chartrons 33080 Bordeaux cedex</p> <p>Tél : 05 56 00 94 00 contact@agence-erasmus.fr https://info.erasmusplus.fr/</p>
<p>CONSULAT GENERAL DE FRANCE A LONDRES 21, Cromwell road, London. SW7 2EN.</p> <p>Tél : +44 (0)20 7073 1200 https://uk.ambafrance.org/-Consulat-general-Londres-</p>	<p>THE DEPARTMENT FOR EDUCATION Sanctuary Buildings, Great Smith Street, London. SW1P 3BT.</p> <p>Tél: +44 (0)370 000 2288 https://www.gov.uk/government/organisations/department-for-education</p>

Stages en immersion

<p>OISE ETUDES LINGUISTIQUES.</p> <p>95 rue de Seine, 75006 PARIS.</p> <p>Sylvie HAVARD – Directrice Paris sylvie.havard@oise.com +33 (0)1 53 59 44 44</p> <p>www.oise.com</p>	<p>COMMERCIAL LANGUAGE TRAINING</p> <p>1.2 – 1.3 Stancliffe House, Molyneux Business Park, Whitworth Road, Darley Dale. DE4 2HJ.</p> <p>Jane WEIGHTMAN – Directrice Jane@languagetraining.com +44 (0)1629 732653</p> <p>www.languagetraining.com</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Hébergements à Londres

L'hébergement à Londres est plus cher qu'à Paris et de nombreux arrivants vivent en colocation à plusieurs, souvent dans de petites maisons *so british*.

<p>CEI CENTRE CHARLE PEGUY 28 Brunswick Place, N1 6DZ. LONDON.</p> <p>Tél: +44 (0)20 7014 5230 Fax: +44 (0)20 7014 5211 info@centrecharlespeguy.co.uk http://www.centrecharlespeguy.com/</p> <p><i>Hébergements en famille d'accueil. Réservation d'hôtels à petits prix. Résidences Universitaires.</i></p>	<p>OFFICE DU TOURISME DE GRANDE-BRETAGNE</p> <p>Tél.: +44 (0)20 7578 1069 http://www.visitbritain.com</p> <p><i>Informations diverses sur la Grande-Bretagne. Hôtels, Locations, Hébergement par groupe, Camping et caravanning.</i></p>
<p>JUST LANDED https://www.justlanded.com/</p> <p><i>Des conseils sur l'hébergement en Grande-Bretagne.</i></p>	<p>VISIT ENGLAND 1 Victoria St, Westminster, London. SW1H 0ET.</p> <p>Tél : +44 (0)20 7578 1400 http://www.visitengland.com</p> <p><i>Des conseils sur l'hébergement et plusieurs activités dans le Royaume-Uni.</i></p>

Foyers - Auberges de Jeunesse

<p>INTERNATIONAL STUDENTS HOUSE 229, Great Portland Street, London. W1W 5PN.</p> <p>Tél: +44 (0)20 7631 8300 info@ish.org.uk www.ish.org.uk</p>	<p>LONDON HOSTELS ASSOCIATION LTD (LHA) Head Office, 54, Eccleston square, London. SW1V 1PG.</p> <p>Tél: +44 (0)20 3911 5656 bookings@lhalondon.com https://lhalondon.com/</p>
<p>UNIVERSITY OF WESTMINSTER HALLS OF RESIDENCE– (foyers ouverts l'été seulement) 309, Regent Street, London. W1B 2HW.</p> <p>Tél: +44 (0)20 7911 5181 https://www.westminster.ac.uk/business/facilities-and-services/summer-accommodation</p>	<p>CENTRE NATIONAL FUAIJ 27, rue Pajol, 75018 Paris.</p> <p>Tél : +33 (0)1 44 89 87 27 fuaj@fuaj.org http://www.fuaj.org</p>
<p>YMCA 10-11, Charterhouse Square, London. EC1M 6EH.</p> <p>Tél: +44 (0)20 7186 9500 enquiries@ymca.org.uk www.ymca.org.uk</p>	<p>LONDON BACKPACKERS 1st Floor, Queens Parade, Queens Road, Hendon, London. NW4 3NS.</p> <p>Tél: +44 (0)20 8203 1319 info@ukhostels.com www.ukhostels.com</p>

Universités et organisations étudiantes

<p>Westminster University 309, Regent Street, London. W1B 2HW.</p> <p>Tél: +44 (0)20 7911 5000</p>	<p>UCAS</p> <p><i>Organisation qui permet aux étudiants d'entrer à l'université. L'équivalent de la procédure « Parcoursup » en France.</i></p> <p>http://www.ucas.ac.uk</p>
<p>University of Bath Claverton Down, Bath. BA2 7AY.</p> <p>Tél: +44 (0)1225 388388 www.bath.ac.uk</p>	<p>Chartered Association of Business Schools</p> <p>Tel : +44 (0)20 7236 7678 https://charteredabs.org/enquiries@charteredabs.org</p>
<p>European Business School London (EBS) enquiries@regents.ac.uk Tél: +44 (0)20 7487 7505</p>	<p>Association of MBAs Tél: +44 (0)20 7246 2686 www.mbaworld.com</p>
<p>International House <i>Offrent une large gamme de cours de langues et de formation d'enseignants.</i></p> <p>International House London, 16, Stukeley Street, London. WC2B 5LQ.</p> <p>Tél: +44 (0)20 7611 2400 www.ihlondon.com</p>	<p>The National Union of Students (NUS) <i>Représentent tous les étudiants de la Grande-Bretagne. Offrent une liste d'entreprises visés aux étudiants et qui offrent des remises aux membres.</i></p> <p>https://www.nus.org.uk/</p>

<p>Lycée Français à Londres 35 Cromwell Road, London SW7 2DG Tél: +44 (0)20 7584 6322 http://www.lyceefrancais.org.uk/</p> <p>Lycée International Winston Churchill 54 Forty Lane, Wembley, HA9 9LY London Tél: 44(0)203 824 4900 www.lyceeinternational.london info@lyceeinternational.london</p>	<p>University College London Union Tél: +44 (0)20 7679 2500 https://studentsunionucl.org/</p>
<p>UK Council for International Students Affairs <i>UKCISA représente les intérêts des étudiants internationaux et de ceux qui travaillent avec eux.</i> 9-17, St Albans Place, London. N1 0NX.</p> <p>Tél: +44 (0)20 7788 9214 www.ukcisa.org.uk</p>	<p>London Metropolitan University 166-220 Holloway Rd, Holloway, London. N7 8DB.</p> <p>Tél: +44 (0)20 7133 4200 https://www.londonmet.ac.uk/</p>
<p>HOST UK</p> <p>Sylvia Adams House, 24 The Common, Hatfield. Hertfordshire. AL10 0NB.</p> <p>Tél : +44 (0)20 7739 6292 www.hostuk.org</p>	<p>Student central London <i>Propose différents supports de communication à destination des étudiants. (sur le campus, sur le Web, sur les magazines étudiants...).</i></p> <p>Malet street, London WC1E 7HY</p> <p>Tél: +44 (0)20 7664 2000 studentcentral@london.ac.uk https://www.studentcentral.london/</p>

Immigration - Permis de Séjour

La France étant membre de l'union Européenne, et avant la mise en œuvre du Brexit, les visas et les permis de séjour ne sont pas requis afin de vivre au Royaume-Uni.

Rester bien informés de l'évolution des négociations du Brexit et prenez des informations de sources différentes (<http://francobritishchamber.com/brexit-hub/>).

Pour la plupart des nationaux des pays n'étant pas membre d'un pays de l'Union européenne, un visa est souvent requis. Il existe 3 types de visa :

- pour créer une entreprise
- visiteur (moins de 6 mois)
- étudiant.

Plus de détails sur le site : <https://www.gov.uk/check-uk-visa>

Pour un permis de travail, il faudra posséder au moins l'un des paramètres suivants :

- l'équivalent d'un *degree* britannique
- une qualification relative à l'emploi en question, équivalent à 2 années d'études supérieures
- une qualification équivalente à 2 années d'études supérieures+ un an d'expérience
- au moins trois ans d'expérience utilisant des compétences d'au moins du niveau d'un Baccalauréat professionnel.

Le Royaume-Uni n'accorde pas de permis de travail pour les travailleurs non qualifiés.

Plus de détails sur le site : <https://www.gov.uk/browse/visas-immigration/work-visas> .

Conditions de Séjour

De manière générale, pour toute information relative aux conditions de séjour au Royaume-Uni, il est vivement conseillé de contacter la section consulaire de l'Ambassade de Grande-Bretagne à Paris : <https://www.gov.uk/world/organisations/british-embassy-paris>

En tant que ressortissants de l'Union Européenne en ce moment, les Français qui désirent s'installer au Royaume-Uni bénéficient des mêmes droits que les nationaux. La possession d'un passeport en cours de validité est recommandée, notamment pour les banques, même si la carte nationale d'identité seule est tolérée.

Si votre séjour au Royaume-Uni doit dépasser six mois, il est de votre intérêt de demander aux autorités britanniques un permis de résidence ("resident permit", valable 5 ans et renouvelable) qui sera exigé pour obtenir, en particulier, le bénéfice d'avantages sociaux ou une bourse. Pour les formalités (formulaire EEC1) s'adresser à :

Home Office

Direct Communications Unit,
2, Marsham Street,
London.
SW1P 4DF.
United Kingdom.

Tél: +44 (0)870 606 7766

<https://www.gov.uk/contact-ukvi> ou <https://www.gov.uk/home-office>

De même, si vous avez votre résidence habituelle dans la circonscription du consulat général de France à Londres (N.B. : la résidence habituelle est le centre des intérêts économiques et familiaux), vous avez la possibilité de vous faire inscrire au registre des Français établis hors de France tenu par le consulat. L'enregistrement est gratuit et est susceptible de faciliter les démarches administratives que vous aurez à effectuer sur place.

Travailler au Royaume-Uni

Avant la mise en œuvre du Brexit, et en vertu du principe de libre circulation des travailleurs au sein des pays de l'Union Européenne (UE), le visa et le permis de travail ne sont plus nécessaires pour travailler au Royaume-Uni. Les travailleurs ressortissants des pays membres de l'UE bénéficient des mêmes conditions de travail que les ressortissants britanniques. Dès lors que vous travaillez ou cherchez un emploi au Royaume-Uni, vous relevez du régime de protection sociale britannique (maladie, retraite et chômage).

Vous devrez donc effectuer deux inscriptions : la première au Department of Social Security et la seconde au National Health Service (NHS) – voir rubrique "Santé". Dès que vous commencez à travailler, rendez-vous au Department of Social Security ou Benefit Agency le plus proche de chez vous, muni d'une attestation d'emploi ou d'un contrat de travail. Vous recevrez alors un numéro temporaire. Un numéro définitif vous parviendra environ 8 semaines après votre demande. Il est à communiquer à votre employeur. Cette inscription est indispensable pour que les cotisations (chômage et retraite) qui sont prélevées tous les mois sur votre salaire soient bien reversées sur votre compte de sécurité sociale britannique. Vous devrez également remplir un formulaire P46 qui sera adressé au Tax Office de l'employeur et obtiendrez ainsi un Tax Code.

CONTACTS :

- www.gov.uk/jobsearch
- www.dwp.gov.uk (informations sur le NIN – National Insurance Number)
- www.hmrc.gov.uk/nic/
- www.gov.uk/browse/visas-immigration/work-visas

Santé

Dans le Service Public

Le « **National Health Service** » est le système de sécurité social britannique. Il est complètement **gratuit** pour toutes personnes résidentes en Grande- Bretagne. Les consultations chez les médecins généralistes sont **gratuites pour les personnes résidentes en Grande-Bretagne**, mais il faut d'abord s'inscrire auprès du médecin. Les listes d'attentes peuvent aussi être très longues.

Les docteurs et les dentistes ont le droit de refuser les patients, souvent parce que leur liste est pleine, dans ce cas le bureau local NHS pourra vous aider. Les consultations d'urgence sont gratuites dans tous les cas. Les dentistes et les opticiens ont le droit de choisir s'ils veulent accepter les patients couverts par le NHS ou pas. Une liste de médecins et de dentistes peut être trouvé dans l'annuaire (web : www.yell.com ou www.nhs.uk) ou dans les bibliothèques.

Au cas où vous auriez besoin d'aide médicale en dehors des horaires d'ouverture de votre médecin habituel, téléphonez au « NHS » au 111.

Des informations sur certaines maladies et traitements sont disponibles sur leur site web : www.nhs.uk Les traitements en hôpital sont gratuits pour tous ceux qui résident habituellement au Royaume-Uni.

Pour plus d'informations sur la gratuité de l'NHS : www.nhs.uk.

Dans le privé

Il existe aussi de nombreux médecins et hôpitaux dans le privé mais ceux-ci peuvent coûter cher à moins d'être couvert par une mutuelle (health insurance).

Exemples de prix :

- 15 minutes, pour des soucis mineurs : approx. £60 (66,70€)
- Consultation prolongée, pour des soucis plus importants: approx. £95 (105,60€)

Pour plus d'informations sur le traitement dans le privé : www.privatehealth.co.uk

La vie au quotidien

Faire ses courses

En Grande-Bretagne, les prix des produits alimentaires peuvent varier grandement d'une ville à l'autre et d'une grande surface à l'épicier local. Les prix qui suivent représentent une moyenne sur tout le Royaume Uni.

Alimentation

<i>Produits</i>	<i>En £</i>	<i>En €</i>
Menu de midi basique (inclus un boisson) dans le quartier d'affaires	11	12,71
Formule dans un restaurant de fast food (Big Mac ou pareil)	5.69	6,58
500g de blanc de poulet	3.56	4,11
1L de lait	0.87	1,01
12 œufs, grand	2.53	2,92
1 kg de tomates	1.92	2,22
500g de fromage	4.29	4,96
1 kg de pommes	1.91	2,21
1 kg de pommes de terre	0.92	1,06
0.5L de bière dans le supermarché	1.99	2,30
1 bouteille de vin (bon qualité)	8	9,25
2L de Coca-Cola	1.94	2,24
Du pain pour deux personnes pour un jour	0.97	1,12

Soins d'hygiène

Déodorant	1.68	1,94
Shampooing	3.76	4,35
Dentifrice	1.53	1,77
Un coupe de cheveux pour les hommes	12	13,87

Vêtements

Un jean de marque	69	79,74
1 robe de grand public (Zara, H&M ou pareil)	31	35,83
Des chaussures de sport (Nike, Adidas ou pareil)	71	82,06
Des chaussures pour le travail (homme)	69	79,74

Electricité

Des charges pour deux personnes (1 mois)	135	156,02
------------------------------------------	-----	--------

Loisirs

Un repas pour deux au pub	30	34,67
Deux billets au cinéma	19	21,96
Deux billets au théâtre (haute qualité)	115	132,91
Un dîner pour deux personnes au restaurant italien	55	63,56

Pour voir plus : <https://www.expatis.com/cost-of-living/country/united-kingdom> .

Divers

Timbres : Service rapide = £0.70 (0.81€)
Economique = £0.61 (0.70€)

Baby-sitters : Environ £8-10 /heure (9,25-11,56€)

Taux de conversion correct au 23/10/2019

Banques

Il existe une large gamme de banques au Royaume-Uni qui vont de la banque traditionnelle avec guichet aux nouvelles banques qui sont totalement en ligne.

Afin d'ouvrir un compte il vous faudra :

- une preuve d'identité (passeport, carte d'identité)
- une preuve d'adresse (contrat de location)

Ils ont parfois besoin d'une preuve d'adresse précédente ou d'adresse permanente si l'adresse britannique n'est que temporaire.

Taxes sur le Salaire

Si vous êtes résident en Grande-Bretagne vous aurez besoin de payer la taxe britannique sur l'ensemble de votre salaire global. Vous serez qualifiés comme résident si :

- Vous passez plus de 183 jours au Royaume-Uni dans une année fiscale
- Vous avez l'intention de rester au Royaume-Uni plus de 2 ans
- Vous visitez le Royaume-Uni pour plus de 90 jours par an sur une période de 4 ans, dans ce cas la taxation commence au début de la cinquième année.

Si vous ne résidez pas au Royaume-Uni, vous n'aurez pas à payer de taxes britanniques sur le revenu. Pour tous résidents du Royaume-Uni il existe un montant de salaire sur lequel vous n'aurez pas besoin de payer de taxe. Celle-ci s'appelle le « basic personal allowance ». En ce moment elle est de £12.500.

Au-dessus de ce seuil le taux est de :

20% De £12.500 à £50.000

40% De £50.000 à £150.000

45% Supérieur à £150.000

Pour plus d'informations à propos des taxes sur le revenu : www.hmrc.gov.uk .

Conduire en Angleterre

Les britanniques conduisent à gauche. La vitesse sur les autoroutes est limitée à 70 mph.

La limite d'âge pour pouvoir conduire est de 17 ans (18 ans en France).

Plus de détails sur le code de la route britannique sur : <https://www.gov.uk/browse/driving>

Permis de conduire :

Certains permis étrangers sont valides au Royaume-Uni, mais ceci dépend du pays où il a été délivré. Les permis français pour voitures sont valides.

Pour en savoir plus :

DVLA - <https://www.gov.uk/government/organisations/driver-and-vehicle-licensing-agency>

(Driver and Vehicle Licensing Agency)

V.I.E.

Le Volontariat International en Entreprises (V.I.E), instauré par la loi du 14 mars 2000, permet aux entreprises françaises de confier aux jeunes qui ont entre 18 et 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger durant une période de 6 à 24 mois, renouvelable une fois dans cette limite.

Vous pouvez confier tout type de mission aux Volontaires

Les missions commerciales ou techniques sont décidées par l'entreprise : études de marchés, prospection, renforcement d'équipes locales, accompagnement d'un contrat, d'un chantier, participation à la création d'une structure locale, animation d'un réseau de distribution, support technique d'un agent...

BUSINESS France (www.businessfrance.fr) met à votre disposition en permanence un vivier riche de très nombreux candidats aux profils et formations très variés, ayant souvent une première expérience de l'international. Ce sont en majorité des ingénieurs, informaticiens, commerciaux, techniciens, contrôleurs de gestion... Vous pouvez adapter votre équipe terrain à vos projets et ce dans le monde entier.

Nous vous aidons à trouver un profil spécifique.

Nous vous apportons un soutien opérationnel en présélectionnant les candidats les plus adaptés à votre projet export.

Vous êtes exonérés des démarches liées à la gestion du personnel à l'international.

La gestion administrative et juridique du V.I.E est déléguée à UBIFRANCE qui s'occupe des aspects contractuels, du versement des indemnités et de la protection sociale du volontaire. La formule V.I.E exonère votre entreprise de tout lien contractuel direct (le contrat est passé entre UBIFRANCE et le jeune volontaire). Bénéficiant d'un statut public, le volontaire est placé sous la tutelle administrative de la Mission Economique, près l'Ambassade de France dans son pays d'affectation. Vous pilotez évidemment en direct son activité professionnelle.

Vous bénéficiez d'avantages financiers

Le contrat V.I.E bénéficie d'aides nationales et régionales : crédit import-export et contrat d'assurance-prospection COFACE, prise en charge subventionnelle d'une part importante du coût du V.I.E. dans de nombreuses régions françaises. PME, nous vous proposons des solutions d'accompagnement spécifiques.

Pour que l'accès à la formule V.I.E soit le plus simple possible, UBIFRANCE met en place des solutions d'accompagnement adaptées aux problématiques des PME.